



### Chargé de projet en urbanisme / Inspecteur(trice) en environnement et en bâtiment.

Poste permanent et temps plein

Saint-Ferdinand, une municipalité d'un peu plus de 2 000 citoyens, est située dans la MRC de L'Érable dans le Centre-du-Québec. Bordée par les montagnes et ayant en son centre le lac William, son cadre naturel en fait un lieu privilégié et accueillant pour ceux qui désirent y habiter ou la visiter.

La municipalité de St-Ferdinand est à la recherche d'un (e) responsable en urbanisme qui, sous la supervision de la direction générale, sera chargé des projets en aménagement et développement du territoire et de l'application des lois et règlements en matière de zonage, urbanisme et d'aménagement du territoire. Cet emploi est une opportunité de vivre dans un endroit de villégiature et de bénéficier d'un environnement professionnel stimulant. Il vous offrira aussi un haut niveau d'autonomie et la possibilité de contribuer quotidiennement à la protection de l'eau, de l'air et du sol pour les générations à venir.

#### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général, le(la) candidat(e) sera le principal responsable en urbanisme et en environnement. Il sera chargé du développement et de l'aménagement du territoire; et il sera chargé de l'application des lois et règlements en matière de zonage, urbanisme et d'aménagement du territoire. Quant à ce volet, il bénéficiera de l'aide d'une ressource supplémentaire lors de la période estivale.

Plus spécifiquement, le(la) candidat(e) :

- Est le fonctionnaire désigné pour l'émission de permis et certificats, conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Agit comme aide technique pour les dossiers de valorisation du territoire.
- Prépare des rapports d'expertise en lien avec des projets d'aménagement et de développement.
- Agit à titre d'inspecteur agraire pour la municipalité.
- Applique les dispositions relatives à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.
- Assiste aux assemblées régulières du comité consultatif d'urbanisme et aux assemblées régulières du comité consultatif de gestion du lac à titre de secrétaire.
- Élabore des règlements de modification aux règlements d'urbanisme, coordonne les différentes étapes du processus et met en place les moyens de communication appropriés, le tout dans le respect des lois et directives applicables;
- Accompagne les requérants dans leurs projets en faisant le lien avec d'autres organismes (MRC, ministère de l'Environnement, etc.).
- Reçoit les citoyens et professionnels et donne des explications qui concernent les règlements d'urbanisme, les lois et règlements connexes ainsi que les modifications à apporter pour rendre un projet conforme.
- Inspecte les bâtiments existants pour vérifier leurs conformités selon les lois et règlements en

vigueur, exécute les travaux de contrôle et de vérification concernant la conformité des travaux exécutés par rapport aux travaux autorisés et exige les modifications.

- Vérifie et approuve les plans et documents en fonction des règlements municipaux d'urbanisme, des lois et règlements applicables dans le but d'émettre un permis ou certificat.
- Vérifie et approuve la construction des installations septiques résidentielles existantes et nouvelles.
- Reçoit les plaintes auxquelles elle doit donner suite et voit au règlement des problèmes reliés à l'occupation du sol et à l'aménagement du territoire.
- Relève les infractions aux règlements d'urbanisme et autres lois et règlements connexes, rédige les avertissements, les achemine aux personnes concernées et voit à ce que les corrections soient apportées.
- Voit à l'accumulation de la preuve dans le cas de contrevenants refusant les avis d'infraction et agit comme témoin à la cour.
- Participe à l'identification des contraintes, potentiels d'aménagement, concept d'ensemble d'organisation de l'espace, alternatives et scénarios d'aménagement ou de lotissement, plus spécifiquement participe aux modifications réglementaires.
- Participe aux dossiers liés à l'environnement (mise en conformité installation septique municipale, demande de certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement).
- Participe au comité d'environnement.
- Complète les différents rapports de suivi auprès de la Régie du bâtiment et autres organismes.
- Effectue toutes autres tâches connexes demandées.

## **EXIGENCES**

Qualifications :

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou une formation équivalente / ou expérience pertinente ;
- Une année d'expérience : un atout ;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit et des logiciels de la suite Office de Microsoft.
- Vous avez de bonnes connaissances des dispositions des lois et règlements relatifs à vos fonctions, notamment la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Règlement sur le captage des eaux souterraines et le Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées;
- Vous détenez un permis de conduire valide pour vous déplacer et effectuer divers travaux et évaluations;

**CONDITIONS ET SALAIRE :** En fonction de l'expérience (entre 20,00 \$ / h et 26,95 \$ / h)

**Début de l'emploi :** fin janvier ou février 2019

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant le 17 janvier 2019 à 16h45 à l'adresse courriel suivante :

[ddoucet@stferdinand.ca](mailto:ddoucet@stferdinand.ca)

Seules les personnes rencontrées en entrevue recevront un accusé de réception.